



Le 10/06/2026, A Paris

Objet : Attestation d'adhésion au service MCCA

Contact : servicemediation@mcca-mediation.fr

Madame, Monsieur,

Nous attestons que la société MAISON VERLHAC ET FILS , sise 13 avenue Jean Lascaux à OBJAT (19) est adhérente à la fédération FFPF et bénéficie des services de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé (MCCA) depuis le 1^{er} Janvier 2026.

A ce titre, parce que la fédération FFPF déclare que cette société est actuellement une de ses sociétés adhérentes, elle bénéficie des services de la MCCA.

Il est rappelé au commerçant adhérent qu'il est tenu d'informer le consommateur sur la possibilité de saisir le médiateur de la MCCA dont les coordonnées figurent sur ses CGV, son site d'internet, et tout autre support écrit mis à disposition du consommateur.

Le cas échéant, le service de la MCCA tient à disposition des outils (Flyer, fiche informative, stickers à la demande) afin de remplir cette obligation d'information du consommateur

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations les meilleures.

Le service de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé

